

**JOEL LABBE
SENATEUR DU MORBIHAN
GROUPE ECOLOGISTE**

**LETTRE OUVERTE
AUX SENATRICES ET SENATEURS**

Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur, chers collègues,

Jeudi prochain, 4 février, au Sénat, nous allons débattre et nous prononcer sur une résolution relative à la préservation des insectes pollinisateurs, de l'environnement et de la santé et à un moratoire sur les pesticides de la famille des néonicotinoïdes. Le 19 juin 2014, J'ai déposé cette résolution sur le bureau du Sénat à la suite d'un colloque intitulé « pour une agriculture respectueuse des pollinisateurs », colloque regroupant des professionnels et des scientifiques organisé le 5 juin au Sénat. Plusieurs d'entre vous y ont participé. Vous avez été 53 sénatrices et sénateurs, de tous bords politiques de notre assemblée à vous joindre à moi pour co-signer cette résolution, démontrant ainsi qu'un sujet aussi sensible que le déclin des colonies d'abeilles dépassait largement les logiques de partis, de majorité ou de minorité.

Le 24 juin 2014, un groupe de 29 experts internationaux présentaient lors d'une conférence de presse à Bruxelles, les résultats d'une méta-étude, la Task Force on Systemic Pesticides réalisée à l'échelle de 15 pays, dont la France. Cette étude démontre que les pesticides de la famille des néonicotinoïdes, puissants neurotoxiques ont des effets bien au-delà des abeilles et des insectes pollinisateurs : c'est l'ensemble de la faune du sol de l'air et des eaux qui est touchée. Dans le domaine de l'environnement, ils provoquent une hécatombe sur la biodiversité du sol, de l'air et des eaux.

En terme économique, on sait les services rendus à la biodiversité et aux rendements des cultures agricoles par les abeilles et l'ensemble des pollinisateurs, on apprend par cette étude que l'usage des néonicotinoïdes a un impact de destruction massive sur la microfaune des sols agricoles, dégradant ainsi radicalement leurs qualités agronomiques. Il est démontré dans l'étude que les vers de terre, qui jouent un rôle essentiel sur la vie des sols, exposés à des niveaux élevés via le sol et les plantes, sont extrêmement affectés par les néonicotinoïdes.

Enfin, enfin, des publications récentes font craindre que ces produits, neurotoxiques, affectent également la santé humaine.

Notre gouvernement a été exemplaire lorsqu'il a poussé la commission européenne à restreindre l'utilisation de 3 substances actives de la famille des néonicotinoïdes en mettant en avant les risques élevés de ces substances pour les abeilles. Ce que nous connaissons aujourd'hui justifie amplement que par cette résolution, nous invitons le gouvernement français à agir auprès de l'union européenne pour obtenir un moratoire européen sur l'ensemble des pesticides néonicotinoïdes, tant que les risques graves sur l'environnement et la santé humaine ne sont pas écartés.

Ces quelques mots pour vous dire toute la responsabilité que nous prendrons en adoptant, ou en n'adoptant pas cette résolution. Je vous invite, mes chers collègues, à en lire l'argumentaire avec la plus grande attention, à vous intéresser aux conclusions de la Task Force on Systemic Pesticides, je vous invite à en discuter entre vous, à en discuter aussi avec les populations que vous côtoyez et que vous représentez. La conférence de presse que j'ai organisée aujourd'hui a justement pour but d'informer la population le plus largement possible.

La méthode que j'ai utilisée pour m'adresser à vous, par le biais d'une lettre ouverte n'est pas habituelle, elle pourrait même être qualifiée de cavalière, mais je crois que la population doit être associée à nos préoccupations : il convient de retrouver sa confiance.

J'ai aussi choisi par cette lettre ouverte de vous informer que je demanderai un vote à scrutin public, afin que chacune et chacun d'entre vous puisse exprimer sa voix, par un vote « en son âme et conscience », cette si magnifique expression. Je suis ainsi convaincu qu'une très large majorité d'entre vous contribuera à l'adoption de cette résolution, démontrant que notre assemblée sait prendre ses responsabilités au début de cette année 2015 qui verra l'accueil par notre pays de la Grande Conférence Environnementale, la COP 21.

Soyez assurés, Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur, de mon plus profond respect.

Joël Labbé
Sénateur du Morbihan
Vice-président de la commission des affaires économiques